

Compte rendu de séance

Séance du 16 Décembre 2013

L' an 2013 et le 16 Décembre à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,à la mairie, Salle du conseil sous la présidence de DUTERTRE Yvette 1ère Adjointe

Présents : Mmes : BOUIN Valérie, CHERUAU Muriel, LAMAMY-LACOSTE Marie-Hélène, MM : BIARD Bruno, GUYON Ghislain, HATWELL Sydney, LEHAGRE Patrick, MOTARD Jacques, RUE Marc, SAVARD Didier

Etaient absents et excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Jacques BOULLENGER, pouvoir donné à Madame Yvette DUTERTRE,
Monsieur Pascal MEICHEL, pouvoir donné à Monsieur Jacques MOTARD

Etait absent et excusé :

M. Michel GALOPIN

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 11

Date de la convocation : 11/12/2013

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire

après dépôt en
le : 18/12/2013

et publication ou notification
du : 19/12/2013

A été nommé(e) secrétaire : Monsieur Sydney HATWELL

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Eclairage public - transfert de compétence au SIEIL - 2013_55
Budget Principal - Décision Modificative n° 6 - 2013_56
Modification des statuts du Syndicat Intercommunal Cavités 37 - 2013_57

ECLAIRAGE PUBLIC - TRANSFERT DE COMPETENCE AU SIEIL

réf : 2013_55

Monsieur le Maire expose :

- **Que** dans le cadre du transfert de compétence de l'éclairage public au SIEIL, le Conseil Municipal doit délibérer sur la valeur et la composition du transfert des biens au Syndicat d'Energie d'Indre-et-Loire,
- **Que** Madame la Trésorière de Neuillé-Pont-Pierre a établi un tableau estimatif des biens transférés :

transfert réseaux électriques et armoires électriques au SIEIL par la commune de Charentilly				
N° compte	n° inventaire	intitulé	date acquisition	valeur brute
21534	_1970-RES-50-001	_ELECTRIFICATION	01/01/1970	27 495,82
21534	_1995-RES-50-001	_TRAVAUX ELECTRIFICATION	20/10/2000	5 260,95
21534	_1997-RES-50-001	_REEMPL BOITIER COMMANDE FORCLUM	11/12/2000	575,46
21534	_2004-RES-50-000BIS	_POSE CANDELABRES	31/12/2004	8 327,10
21534	_2005-RES-50-000BIS	_REMPLACEMENT LANTERNES	02/12/2005	63 719,79
21534	_2005RES50000BIS	_ECLAIRAGE PUBLIC	03/05/2005	22 645,95
21534	_2006-RES-50-001BIS	_REFECTION ECLAIRAGE PUBLIC PI	26/09/2006	11 255,91
21534	_2006-RES-50-002BIS	_EXTENSION ECLAIRAGE PASSAGE	27/12/2006	4 063,48
21534	_2008RES50000BIS	_ECLAIRAGE 2BIS ET TER RUE DES	31/12/2008	4 653,64
21534	_2008RES50001BIS	_ECLAIRAGE TERRAIN D'HONNEUR RE	31/12/2008	18 409,25
21534	_2009-RES-31-000-BIS	_TRAV.REFECTION ECLAIRAGE TERRA	18/02/2009	911,34
21534	_2009-RES-50-000BIS	_POSE DEUX LANTERNES IMPASSE DE	19/03/2009	686,5
21534	_2009-RES-50-001BIS	_ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE L ESPE	26/11/2009	3 740,97
21534	_2010-RES-50-000BIS	_EXTENSION ECLAIRAGE LA CARRIER	31/12/2011	3 339,47
21534	_2011-RES-50-000BIS	_EXTENSION RESEAU ECLAIRAGE PUB	18/01/2011	4 153,71
TOTAL				179 239,34

Considérant l'intérêt pour la Commune de Charentilly.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- **Dit** que le montant des biens transférés par la Commune de Charentilly au Syndicat d'Energie d'Indre-et-Loire est conforme à l'estimation faite par Madame la Trésorière de Neuillé-Pont-Pierre soit 179 239,34 €,
- **Autorise** Monsieur le Maire, à signer tous les actes afférents à cette décision.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 6

réf : 2013_56

Vu l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal de CHARENTILLY en date du 18 mars 2013 portant adoption du Budget Primitif Principal 2013,

Considérant qu'il convient de procéder à un réajustement Budgétaire en fonctionnement et en investissement pour financer l'acquisition de matériel informatique et pour abonder l'enveloppe allouée au remboursement du capital des emprunts,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

ARTICLE 1^{er} – **Décide** de procéder à l'ouverture des crédits suivants:

– **Décision modificative n° 5**

Objet	Compte	Dépenses	Recettes
--------------	---------------	-----------------	-----------------

		Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
SECTION DE FONCTIONNEMENT- BUDGET PRINCIPAL					
Dépenses imprévues	022	3 720,00 €			
Virement à la section d'investissement	023		3 720,00 €		
TOTAL		3 720,00 e	3 720,00 €		
SECTION D'INVESTISSEMENT- BUDGET PRINCIPAL					
Virement de la section de fonctionnement	021				3 720,00 €
Matériel de bureau et informatique	2183 (235)		320,00 €		
Emprunts	1641		3 400,00 €		
TOTAL			3 720,00 €		3 720,00 €

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL CAVITES 37

réf : 2013_57

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-18 ,

Monsieur le Maire expose :

- **Que** le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Cavités 37 a approuvé, par délibération en date du 28 novembre 2013, la modification de leurs statuts. Les changements concernent la demande d'adhésion de la commune de LE GRAND PRESSIGNY.
- **Conformément** aux dispositions de l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé, à chaque commune adhérente, de se prononcer sur cette modification de statuts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- **Emet** un avis favorable à l'adhésion de la commune de LE GRAND PRESSIGNY au Syndicat Intercommunal Cavités 37.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

COMPTE RENDU DES EPCI

Monsieur Patrick LEHAGRE, expose les différents points qui ont été abordés lors de la dernière réunion du Conseil Communautaire du 9 décembre 2013 dont le contenu est le suivant :

- **Finances** :
 - Orientations Budgétaire 2014,
 - Demandes de subventions,
 - Autorisation de dépenser en 2014,
 - Décisions Modificatives budgétaires,
 - Distribution des documents de communication,
 - Etude du coefficient fiscal et de la dotation globale de fonctionnement
- **Environnement voirie** :
 - Bilan des travaux de la commission environnement,
 - Tarifs, déchets ménagers et dépôts en déchetterie 2014,

- Bilan des travaux de la commission voirie,
- Modification des voiries classées d'intérêt communautaire et, par conséquent, modification des statuts.
- **Petite enfance, enfance, jeunesse :**
 - Bilan des actions jeunesse et des travaux de la commission.
- **Personnel :**
 - Recrutement d'agents non titulaire (emploi non permanents) compte tenu de l'accroissement temporaire et saisonnier d'activité,
 - Création d'un poste permanent et modification du tableau des emplois,
 - Création / suppression d'un emploi et modification du tableau des emplois.
- **Culture :**
 - Bilan des actions en cours.

Monsieur LEHAGRE a exposé que dans le cadre de l'étude du coefficient fiscal et de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de la CCGC, un cabinet d'étude à qui, une demande d'étude complémentaire a été demandée, a mis en évidence qu'afin d'augmenter la DGF de la CCGC il pourrait être intéressant de transférer les compétences de la voirie et de l'école à la CCGC. Ainsi, dans le cadre de la mutualisation des compétences, volonté de l'Etat, le coefficient d'intégration fiscale augmenterait et, permettrait de générer des recettes complémentaires pour la CCGC et par conséquent aux Communes membres.

SYNDICAT DE GENDARMERIE

Madame Valérie BOUIN a exposé les nombreux travaux qui ont été réalisés au cours de l'année 2013 (Electricité, Plomberie, Menuiserie, Isolation, Ravalement de façadesetc.)

En 2013, il y a eu une diminution de 50 % des cambriolages (une recrudescence a été notée en septembre). Concernant la Commune de Charentilly, il y a eu un cambriolage en 2013 contre 8 en 2012.

Pour l'année 2014, il est prévu la construction de 2 logements supplémentaires.

SYNDICAT D'ENERGIE D'INDRE-ET-LOIRE

Monsieur Jacques MOTARD expose que les Orientations Budgétaires 2014 ont été présentées. Qu'il en ressort un Budget global estimé à 36 000 000,00 €, avec d'importantes charges de fonctionnement (la masse salariale coûte 1,925 millions d'euros).

Par ailleurs, il a été envisagé l'implantation d'une hydrolienne dans le Cher, mais il semble que ce projet ne pourra pas être concrétisé compte tenu des prescriptions faites par les Architectes des Bâtiments de France.

L'implantation d'une hydrolienne est également à l'étude dans la Loire.

Monsieur Motard ajoute également que désormais près de 100 Communes ont transférés la compétence éclairage public au SIEIL.

QUESTIONS DIVERSES :

GENS DU VOYAGE

Madame DUTERTRE a lu aux membres du Conseil Municipal un mail adressé par des particuliers relatant les difficultés qu'ils ont rencontrés avec l'implantation des gens du voyage au niveau de la Zone d'Activités de la RIBAULLERIE. Il en ressort que ces personnes qui ont assistés au massacre de plusieurs animaux d'élevages (oies, Brebisetc.), se sentent en insécurité. Une demande de sécurisation de cet espace a été faite en Mairie. Ce site étant de compétence communautaire, ces informations seront transmises à la CCGC.

Séance levée à: 21:15

En mairie, le 18/12/2013
Le Maire
Jacques BOULLENGER